Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande

Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes

Band: 131 (2005)

Heft: 03: Vue sur le lac

Vereinsnachrichten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOUVELLES BASES POUR LES HONORAIRES

Les architectes et ingénieurs calculent leurs honoraires selon les règlements sur les prestations et les honoraires (RPH 2003) de la **sia**. Les RPH se basent sur le temps nécessaire et des taux horaires. La **sia**, qui publie périodiquement le temps moyen nécessaire selon le coût de l'ouvrage, exige que cette méthode s'impose sur une large base.

L'enquête menée à l'automne 2004 par le KOF-EPF a confirmé les suppositions que le volume d'heures nécessaires prévu sur la base des valeurs de 2003 est nettement en dessous de la réalité. La **sia** a relevé ces valeurs (de 23% pour l'architecture, 15% pour le génie civil et 28 % pour les installations techniques), avec effet en décembre 2004. Selon l'enquête du KOF, les écarts par rapport à 2003 seraient en réalité nettement plus importants. La **sia** fera à nouveau contrôler ces valeurs par un institut neutre en 2006.

Les résultats de l'enquête du KOF-EPF ont été publiés à mi-janvier 2005 dans la documentation SIA D 0206.

(SIA/kof)

JOURNÉES CULTURELLES SIA : « INSPIRATION LUMIÈRE »

Placées sous le thème de la lumière, les journées culturelles des 28 et 29 septembre 2005 se tiendront dans l'ancienne caserne bernoise du Breitenrain et au nouveau Centre Paul Klee.

Qu'elle s'applique à des espaces intérieurs, à des œuvres architecturales ou du génie civil, la maîtrise de la lumière relève de la compétence des professionnels de la construction. A l'occasion de ses journées culturelles, la **sia** souhaite élargir l'« Inspiration lumière » pour l'étendre à des avancées spectaculaires dans l'histoire des sciences, à des performances artistiques ou à des applications scientifiques.

En complément, l'exposition « Made of Light » de Speirs et Majors Associates - 28 septembre au 9 octobre 2005 au Kornhausforum de Berne - présentera les jeux de lumière élaborés par ces concepteurs londoniens.

(SIA/CvB)

MAISON SIA: EXPOSITION DES PROJETS

Du 1^{er} au 12 février, l'immeuble de la **sia** accueillera l'exposition des projets retenus pour la remise en état, la transformation et la revalorisation des actifs immobiliers de la **sia** en ville de Zurich. Les trois équipes préconisent une rénovation de l'immeuble de la Selnaustrasse 16 et une construction à neuf sur le bien-fonds sis Selnaustrasse 12.

Sous la houlette de Daniel Kündig, président de la sia, l'instance d'évaluation a recommandé de développer le projet de l'équipe emmenée par le bureau Romero & Schaefle, architectes FAS SIA, à Zurich. Quant aux deux équipes dirigées par la communauté de travail Morger & Degelo, à Bâle, et Marques SA, à Lucerne, et par le bureau Bearth & Deplazes architectes SA, à Coire/Zurich, elles élaborent également des propositions.

(SIA)

Heures d'ouverture: 9h-12h et 13h30-16h30, sauf les 4 et 11 (9h-12h et 13h30-20h), le 12 (9h-16h) et les 5, 8 et 9 février (fermé)

ARMATURES DU BÉTON

La mise à jour du registre des treillis et aciers d'armature du béton selon les normes SIA 262 et 262/1 inclut des produits dont la conformité a été vérifiée pour la première fois et qui sont soumis à un contrôle périodique contractuel. Cette liste précise les caractéristiques et la classification des produits recensés, ainsi que l'étendue des contrôles et les volumes fabriqués. Valable jusqu'au 30 juin 2005, le registre est disponible sous

forme de fichier PDF sur le site de la **sia** <www.sia.ch/publications/registre>.

(SIA/jr)

BANQUE DE DONNÉES POUR LES ROUTES EN BÉTON

Cemsuisse a mis en ligne sur son site <www.cemsuisse.ch> une banque de données concernant les routes en béton. Sous la rubrique « Routes en béton-infos », celle-ci rassemble plus de 200 articles (en allemand pour le moment) concernant ce domaine. Les articles proposés peuvent être téléchargés sous forme PDF, l'accès étant assuré par un lien direct entre le site Internet de la sia et celui de Cemsuisse.

(SIA/pd)

SNARC - ÉVALUATION ÉCOLOGIQUE DES PROJETS D'ARCHITECTURE

Sous l'acronyme SNARC, un outil fiable est désormais disponible pour mesurer les aspects environnementaux et la durabilité d'un projet architectural dès le début des études, moment où le potentiel d'optimisation des impacts écologiques d'une construction est le plus grand. La méthode permet d'établir des pronostics dès l'examen préalable de projets de concours et de mandats d'étude ou lors de la confrontation de propositions architecturales. Durant une période test de deux ans, plus de 200 projets ont été soumis à examen selon SNARC, un exercice qui a pleinement validé l'utilité de la méthode.

(SIA

SNARC: Systématique pour l'évaluation du développement durable lors de concours d'architecture et de mandats d'étude (= Systematik zur Beurteilung der Nach-haltigkeit im Architekturwettbewerb und bei Studienaufträgen)

Documentation D 0200 « SNARC - Méthode pour l'évaluation de l'écologie dans les projets d'architecture », éd. 2004, 52 pages A4, broché, Frs 44.- (rabais de membres avec n° d'affilié). Commandes : SIA Distribution, Schwabe AG, CP 832, CH - 4132 Muttenz 1, tél. 061 467 85 74, fax 061 467 85 76, distribution@sia.ch